44e Année - N° 3290. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 12 Novembre 1932

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sports - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
DOUZE francs par an
Etranger, port en sus.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron N° 117. C. - C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M. - Pascal LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2e
et au Bureau du Journal

— ANNONCES —
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,50
Commerciales (la ligne).1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Le Programme de Toulouse

Je relis les ordres du jour votés au Congrès de Toulouse. Que demandent-ils ?

Premièrement que, pour créer une détente entre les nations, on assure « avec l'égalité de droits la sécurité de chacune ».

Deuxièmement, qu'on procède à une nouvelle réduction des dépenses de guerre et à l'organisation d'un désarmement contrôlé.

Troisièmement, qu'on interdise la fabrication privée des armes de guerre.

On reconnaitra sans peine dans ce programme les idées que nous n'avons cessé de soutenir ici-même.

Au temps où nous les défendions nous avions parfois entendu dire ou murmurer qu'elles n'exprimaient pas la pensée de tout le parti, mais seulement celle d'une fraction. Le vote unanime du congrès de Toulouse montre que nous sommes au contraire en pleine et parfaite communion d'esprit avec l'ensemble du parti.

A l'heure même où le congrès acclamait ce programme de construction pacifique, le gouvernement commençait à l'appliquer, en soumettant aux nations, par la voix de Paul-Boncour, le plan français de désarmement commun.

Nous sommes donc en présence d'une politique qui, voulue par nos militants, est servie par le Cabinet radical, qui, ferme dans les principes, se montre résolue dans l'action.

Cette politique, ce ne sont pas seulement les radicaux qui la soutiendront : ce sont tous les démocrates, tous les amis de la paix. Par eux, elle triomphera. Egalité de droits et égalité de devoirs, désarmement commun, sécurité commune : sur ces principes de justice peut se bâtir la nouvelle Europe.

Albert BAYET.

Lettre de Paris.

PREFACE

Nous voici donc à Genève. Et nous y arrivons, les mains pleines. Edouard Herriot qui, plus qu'aucun autre homme d'Etat, a motif de se souvenir du protocole de 1914, apporte dans ses valises un plan complet de désarmement et de sécurité. Inspirant son geste, l'aprouvant et commandant même, l'immense majorité des parlementaires français, l'immense majorité des paysans et des ouvriers de France, l'immense majorité de ces français moyens que n'enrichit ni la fabrication des canons ni la vente anonyme des avions et des tanks, l'accompagne en esprit et en vérité.

Quel accueil la société genevoise réservera-t-elle aux suggestions de notre gouvernement ? Il est prématuré de rien affirmer encore, tant il demeure que les objections et les critiques dont le plan français est, d'ores et déjà, alourdi ne révèlent que de l'égoïsme national et des moins légitimes cupidités individuelles.

L'Allemagne consentira-t-elle à dissoudre la Reichswehr, et l'Angleterre congédiera-t-elle volontiers son armée de métier ? Ce sont là d'assez graves inconnues, que multiplie encore l'incertitude où nous sommes, à l'heure présente, des transformations prochaines de la politique américaine.

Il ne nous appartient point de décider qui, de Roosevelt ou d'Hoover, accordera à la France la plus grande part d'amitié et l'aide la plus efficace. Entre les démocrates américains et leurs adversaires républicains nous nous sommes gardés de prendre parti. Et l'attitude anti-prohibitionniste adoptée par le candidat démocrate n'a point suffi à nous entraîner dans des luttes dont nous n'avons point, directement à connaître.

Quel que soit le nouveau président de la République des Etats-Unis d'Amérique nous savons, au surplus, qu'il sera et qu'il ne pourra qu'être le protagoniste d'une politique strictement américaine. Mais il ne nous est point interdit d'espérer que, de l'autre côté de la mer Atlantique, on comprendra bientôt que l'intérêt américain exige impérieusement la présence du vieil oncle Sam aux frontières du Rhin et sur la ligne même qui sépare l'Allemagne de la Pologne.

A la politique de l'absence, on se rappelle qu'un grand parlementaire français, M. Anatole de Monzie, avait naguère souhaité qu'on substituât la politique de la présence. Aujourd'hui et conformément aux vœux de M. de Monzie, la France est à Rome, comme elle est à Moscou, à Berlin et à Genève. Puissent les Etats-Unis prendre de la solidarité des nations une exacte et ardente conscience ! Et puissent-il aider le président Herriot à faire triompher, aux bords du Lac Léman, les thèses qu'y défendra la craintive et audacieuse France !

Les difficultés sont nombreuses que rencontrera, sur sa route idéale, le plan Herriot. Outre la répugnance que ne manqueront pas d'éprouver certains peuples auxquels la circonscription fut toujours étrangère, ne faut-il pas redouter l'amour que telles autres nations professent pour l'isolement ? Peut-on faire fond sur la garantie de la Grande-Bretagne ? C'est-à-dire sur les garanties qui nous furent, maintes fois, refusées ?

L'avenir seul nous apprendra donc ce que vaut l'initiative française, en elle-même et par elle-même, en dehors de ses symboliques et éclatants avantages.

André REBEYRE.

Chronique Sportive

Sisteron-Vélo bat Racing-Club de Forcalquier

par 3 buts à 2

Belle affluence dimanche à l'issue du match qui opposait notre excellente équipe locale au R. C. de Forcalquier.

Le public sisteronnais semble être conquis par ce sport : nous y avons remarqué avec plaisir quelques personnalités s'intéressant au développement du ballon rond.

Le R. C. de Forcalquier se présentait sérieusement renforcé et c'est dire le cran admirable donc fit preuve la jeune équipe du Sisteron-Vélo, qui réussit la passe de trois victoires consécutives.

Le jeu fut rapide et les attaques, surtout à l'avantage des locaux, furent nombreuses, la quintette avant semble avoir acquis une science du jeu de passes que termine généralement un shoot dans les buts adverses.

Les buts furent acquis par Richaud J. et Rolland. Les demis furent bons, mais ne renouvellèrent cependant pas leur partie du dimanche précédent.

La défense s'avera de classe, où brilla particulièrement le goal Richaud G.

Au R. C. Forcalquier, l'équipe s'applique à constituer un bon foot-ball.

Arbitrage impartial.

* * *

U. S. de Digne à Sisteron

Demain dimanche le onze Sisteronnais recevra la visite de l'U. S. Digne.

L'équipe de Digne se présente comme l'une des formations des plus redoutables de la région à en juger par les victoires qu'elle a acquises.

Nul doute que le S. V. ne se tire à son honneur d'un match de cette importance, et gageons qu'il fera mieux que de se défendre.

Nous convions le public Sisteronnais à ce match, et par sa présence prouvera que ce qui touche au sport ne lui est pas indifférent.

M. E.

N. B.— La tâche des personnes chargées de passer parmi le public est, on le comprend, assez délicate ; nous prions les spectateurs de bien vouloir faire honneur au billet qui leur sera présenté.

Association des Commerçants et Industriels DE SISTERON

A propos des forains

Nous avons maintes fois signalé à l'attention de nos édiles municipaux le préjudice considérable que porte au commerce sédentaire de notre ville le nombre toujours grandissant de forains colporteurs, nomades, et ambulants qui envahissent nos foires et marchés, ou qui, journellement, vendent leur marchandise sur la voie publique.

En attendant de signaler plus amplement les mesures et arrêtés que viennent de prendre des maires de certaines villes de la région soucieux des intérêts des contribuables patentés nous tenons à donner ici tous renseignements utiles au sujet de cette grave question, renseignements que la Confédération des Groupements Commerciaux et Industriels de France a fait parvenir à M. le Ministre du Commerce sur demande d'une enquête par ce dernier.

A. R.

* * *

La loi du 31 décembre 1921, articles 7 et 8 oblige toute personne se livrant en France, ailleurs qu'en boutique ou en magasin, à des ventes d'objets ou marchandises quelconques, à justifier (lorsque l'administration municipale ou les agents placés sous ses ordres le requièrent), soit :

1° Qu'elle est inscrite au registre du commerce ;

2° Qu'elle opère en qualité de commis ou employé pour le compte d'une personne inscrite audit registre, et, à défaut, de produire :

Une carte de commerce qui lui est délivrée après paiement d'une somme forfaitaire destinée à garantir les recouvrements des droits dûs au titre de l'impôt sur le chiffre d'affaires et des impôts cédulaires, et ce :

Sous peine des sanctions prévues à l'article 9 de la même loi (saisie des marchandises et amandes).

* * *

Il convient donc d'établir, à notre avis, une distinction entre le *forain*, c'est-à-dire le marchand étalant sa marchandise sur des emplacements désignés par les municipalités et la vendant à des dates fixées à l'avance.

Et le *colporteur*, le nomade, l'ambulant, allant de porte en porte ou vendant sa marchandise sur la voie publique.

Le forain est assujetti à une patente proportionnée à la catégorie de son commerce et à l'importance de son loyer ;

Ayant un domicile, il supporte également les impôts mobiliers, les taxes municipales ;

Il est astreint à une taxe sur son chiffre d'affaires, mal calculée sans doute, mais qu'il est loisible à l'administration des contributions indirectes de redresser, s'il y a lieu ;

Il paie un droit de voirie tariffé par les municipalités, suivant la grandeur de la place occupée.

* * *

Quant aux colporteur, nomade, ambulant, la question est beaucoup plus compliquée ; ceux ci paient une patente annuelle valable pour la France d'environ 80 à 90 francs (variable suivant les centimes additionnels) et l'administration des contributions indirectes leur impose une taxe de 50 à 60 francs pour leur chiffre d'affaires, et c'est tout.

Ils ne paient *aucun impôt mobilier, aucune taxe de voirie* ; puisqu'ils n'occupent aucun emplacement fixe. Si bien que, moyennant une somme de 150 à 160 francs, ils peuvent vendre ce qu'ils veulent dans la France entière et ils échappent à tous les regards du fisc.

Pour réprimer ce genre d'oprérations nous émettons le vœu que des mesures législatives interviennent pour :

1° Que dans les professions ambulantes, il soit établi une distinction entre le *forain* vendant à des dates fixes et sur des emplacements désignés par les municipalités et *le Colporteur* vendant sur la voie publique ou de porte en porte ;

2° Que le forain soit assujetti aux mêmes charges et impôts que le commerçant sédentaire ;

3° Que tout colporteur, ambulant ou nomade, soit imposé d'une patente individuelle ;

4° Qu'en dehors de la patente proprement dite, il soit édicté une licence de colportage comportant des taxes départementales et cantonales de colportage ;

Que le colporteur trouvé sans patente soit astreint à payer doubles droits ;

5° Que leur nombre en soit réglementé ;

6° Enfin, que tout commerce, sous quelque forme qu'il soit exercé, soit soumis aux impôts et lois en vigueur.

L'Almanach Vermot,
L'Almanach Hachette,
L'Almanach de Mathieu de la Drôme,
L'Almanach du Petit Echo de la Mode,
sont en vente à l'Imprimerie-Librairie Pascal LIEUTIER.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Enseignement agricole. — Afin d'encourager l'enseignement agricole dans les écoles primaires, la Société départementale d'agriculture des Basses-Alpes a attribué des récompenses aux élèves qui ont fait les meilleures compositions d'Agriculture au certificat d'Etudes primaires.

Ont obtenu :

Prix de 100 fr. : Mlle Verlhac Josette à Colmars :

Prix de 50 fr. : MM. Barbier Jean à St-Pierre-Seyne ; Borelly Marie-Thérèse à Reynier ; Balac Jean à Lardiers.

Un momento agricole, d'une valeur de 30 fr. :

MM. Rey Edmond à Annot ; Brun Ernestine à l'Iscle de Vergons ; Dalmasso Louis à Entrevaux ; Giovanette Triestine et Bouveris Yves à Castellane ; Féraud Jean à Moustiers ; Mandati Jean à Riez ; Olivier Martin aux Sièyes ; Gober Bruno à Digne ; Bellier Léon à Barrême ; Brémond Henri à Chabrières ; Caire Simone à Allos ; Boyer Marguerite à la Bâtie ; Bondil Jules à Estoublon ; Pleindoux René à Banon ; Boyer Robert à la Rochegiron ; Latil Pierre à Malijai ; Bajolle Jules à Sainte-Tulle ; Siard Fernand à la Silve ; Doussoulin Elie aux Armands ; Bayle Gaston à Turriers ; Turcan Emile à la Freyssinie ; Goirand Chaffred à Tournoux ; Vinay Pierre à Maison-Méane ; Chabrier Claire à Champanastais ; Abello Pietro à Barcelonnette ; Chiardolla Georgette à Seyne ; Borelly Claire à Beaudinard ; Constant Roger à la Javie ; Auzet Marcel au Clucheret.

Nos félicitations aux lauréats, ainsi qu'à leurs maitresses et maitres dévoués.

La Cérémonie du 11. — Simple par son organisation, mais grande par les sentiments de reconnaissance qu'elle a provoqué. la cérémonie d'hier a permis aux mutilés et A. C. de témoigner au monument aux morts de la guerre le sublime souvenir des vivants. De belles gerbes de fleurs décoraient le monument. La municipalité l'Ecole Primaire supérieure, M. Colomb, président de l'Association des mutilés et A. C. avaient eu la délicate attention d'y déposer des couronnes et des bouquets à profusion. M. Colomb en un pathétique discours dit les sentiments qui animent les A. C. pour la Paix et leur demanda l'union la plus étroite pour célébrer dans la dignité ce jour anniversaire du retour à la paix et la fin de l'horrible tragédie.

Une minute de silence fut ensuite observée par l'assistance qui se retira émue de cette touchante cérémonie.

Bal des A. C. — Ainsi que nous le pensions, le bal donné hier soir au Casino a remporté un vif succès. Dès 9 heures s'ouvrait la série des danses, et jeunes et vieux se livraient aux douceurs du bal, aux sons de l'excellent orchestre qui assurait la soirée.

Les vieux poilus eux-mêmes, émoustillés par un excellent repas donnaient le bon exemple et l'on comprenait qu'en ce jour d'allégresse ils redevenaient jeunes.

En somme bonne soirée, et merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette charmante soirée dansante, ainsi qu'à M Miletto, le distingué directeur du Casino.

Etés de la Saint-Martin. — L'été de la Saint-Martin, qui donne les derniers beaux jours aux environs du 11 novembre, fête du saint charitable, a inspiré prosateurs et poètes. Emile Blémont a rappelé la légende : Saint-Martin, ayant sacrifié la moitié de son manteau à un malheureux, est surpris de constater que le temps s'adoucit :

Depuis ce jour, afin d'en marquer la [mémoire
La Saint-Martin chez nous ramène un [peu l'été.

Gustave Geffroy a décrit les phénomènes de ce renouveau et il a conclu :

Comment il a pu exister, dans notre vie, nombre de jours pareils à celui-ci, si empli par le bonheur des choses et par la joie de vivre ! Nous avons pu connaitre des semaines et quelquefois des mois, de caresses semblables, prodiguées par tout ce qui nous entoure, et nous avons pu trouver ce temps monotone, et nous ne l'avons pas employé à exister, à sentir, à penser ! C'est ainsi que les étés de la Saint-Martin nous font songer, par la puissance de leur brièveté, à tous ces autrefois que nous avons déjà vécus, qui ne nous étaient pas grand chose et qui ne nous sont plus rien.

Il doit y avoir, ça et là, des vieillesses qui s'achèvent dans le rêve de la vie vécue, et chez lesquelles éclôt un renouveau de réflexions et de sentiments, dans la lumière et la chaleur d'un retour de soleil.

Oui une existence heureuse et peut être celle qui peut connaitre, le plus tard possible, son été à la Saint-Martin. (*Excelsior.*)

AUX VARIETES

LYJO, la grande vedette de Paris, dont les succès sont désormais légendaires dans toute la France, sera le **Jeudi 24 Novembre** 1932 aux VARIETES avec un spectacle sortant de la banalité et du déjà vu et une troupe de tout premier ordre.

Louer vos places de toute urgence, car avec LYJO ce sont toujours des salles combles.

MARIAGES

Pour vous marier, vite et bien, adressez-vous en toute confiance à l'Agence Matrimoniale Henri JAOUL, avenue Gambetta, Digne. Mariages pour toutes situations. Agence de 1er ordre.

Foire. — La foire de lundi dernier a été le préambule des foires d'hiver qui sont de courte durée parce que le temps est incertain.

Voici la mercuriale de cette foire qui été ni bonne ni mauvaise.

Bœufs, 3 fr. 50 ; Vache, 2,80 à 3 ; Veaux, 5,50 ; Mouton, 5 à 5,50 ; Brebis, 3 ; Agneaux de lait, 7 à 8 ; Agneaux broutards, 5 à 5,50 ; Pors gras, 7 ; Porcelets, 7 à 7,50 ; Lapins domestiques, 5,50 le tout au kilo ; Œufs, 10 à 11 fr la douzaine ; Pigeons, 9 fr. la paire ; Lapin de côteau, 10 à 12 fr. la pièce ; Lièvres, 30 à 40 la pièce ; Poulets, 25 à 30 la paire ; Poules, 18 ; Blé, 110 à 115 ; Blé léger, 70 à 100 ; Avoine, 80 à 85 ; Sainfoin, 140 ; Pesote, 80 à 90 ; Sègle, 80 ; Orge, 80 ; Amandes dures, 100 ; Amandes princesses, 700 le tout au 100 kg. ; Cire 1,50 le kg.

CASINO - CINÉMA

Samedi 12 Novembre en soirée
Dimanche 13, matinée et soirée

Eclair-Journal
actualités parlantes et sonores

SCHOTTISCH ESPAGNOLE
chant avec PERCHICOT

EN CANOT
dessins animés sonores

MARIUS
de Marcel PAGNOL

Prix des Places : exceptionnellement
7 fr., - 6 fr. et 4 fr. les enfants.

AVIS

M. Albert SIVAN informe le public Sisteronnais et des environs qu'il vient d'ouvrir un *Cabinet d'affaires.*

Il s'occupera :

de Vente et d'Achats d'immeubles,
de Contentieux,
de Prêts hypothécaires,
et d'Assurances.

Il informe plus particulièrement les commerçants qu'il se tient à leur disposition pour tous travaux de *Secrétariat et Comptabilité.*

Lui écrire ou le voir tous les matins « Villa Burlière » à SISTERON.

Ciné-Scout. — *Demain Dimanche matinée, 4 h ; soirée, 9 h.*

Programme de Gala

Les Trois Mousquetaires

d'après le roman d'Alexandre Dumas.

Deuxième chapitre : Les Ferrets de Diamant.

UNE MAUVAISE AFFAIRE, comique

VERITABLE OCCASION

Maison à vendre à Oraison, en bon état, trois pièces, vestibule. Terrasse, écurie, cave. Eau à la pile, électricité. Prix : 16 000 frs Ecrire : Agence H. JAOUL, avenue Gambetta, Digne.

Service Régulier par Autocars

SISTERON — DIGNE SISTERON
— *correspondance Nice - Gap* —
P. BUES, Sisteron. Téléph. 0.20

Bureau à Sisteron : *Garage Buès, place de l'Eglise. Télép. 18.*

Bureau à Digne : *L'Eclaireur de Nice, Boulevard Gassendi. Télép 161.*

Horaire d'Hiver

Matin

1 service		*2 service*	
(dép. Gap : 5 h.30)		(dép. Nice : 5 h)	
Sisteron	7 h.	Digne	9 h. 05
Digne	8 h.	Sisteron	10 h.
Nice	12 h.	(arrivée Gap 11 h.)	

Soir

3 service		*4 service*	
Sisteron	1 h.	Digne	5 h 10
Digne	1 h. 55	Sisteron	6 h.15
arrivée Nice 7 h.		arrivée Gap 8 h.30	

Prix des places : Sisteron-Digne, 10 f.

BONNE OCCASION

Maison à vendre à Volx, en bon état, 6 pièces, cabinet de toilette, remise et cave. Prix : 23.000 frs. Ecrire H. JAOUL avenue Gambetta, Digne.

Pupilles de la Nation. — Une somme de 100 francs a été versée au profit des Pupilles de la Nation des Basses-Alpes par M. Comte, hôtelier à Digne, à l'occasion du mariage de son fils Comte Roger, avec Mlle Germaine Richaud, pupille de la Nation.

Avec ses bien vifs remerciements pour ce geste de générosité, M le Président de l'Office adresse ses meilleurs vœux aux jeunes époux et à leurs familles.

Etat - Civil

du 4 au 12 novembre

NAISSANCES

MARIAGES

DÉCÉS

Jean-Pierre-Edouard Faure, 56 ans, Rue du Glissoir.

REMERCIEMENTS

Les familles Emilie FAURE, RICHAUD, TOURNIAIRE remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qu'elles ont reçues à l'occasion du décès de

M. Jean-Pierre FAURE

décédé le 7 Novembre à Sisteron à l'âge de 56 ans.

POUR TOI !

« T'en souviendras-tu, dis ? »

Pour toi j'ai dévasté le jardin des mouettes
Où les blons mimosas ne sont qu'un rêve d'or,
Où les oiseaux surpris sur les vagues muettes,
Dans un cri guttural sont partis vers le nord !

Pour toi j'ai recueilli ces grains frangés d'écume
Les fleurs au doux parfum, au chatoyant reflet
.... Les flammes du couchant s'irisent dans la brume
Vois... la moisson superbe en mes bras scintiller.

Je te donne ces brins fleurant l'algue marine,
Je te les donne amie, encor tout parfumés,
Sans que la moindre ride en leur cœur se dessine.

Et s'ils fanent un jour, ne les oublie jamais !
C'est mon âme, vois-tu qui, seule les anime,
Dans ce vase où tes doigts viennent de les placer.

Roger PECHEYRAND,
délégué de l'Association des Littérateurs français (groupe des jeunes)
Membre associé de la Société des sciences, Lettres et Arts de Vitry-le-François.

Ile du Levant, 15 Novembre 1931.

Extrait du recueil intitulé « **Fleurs d'Ajoncs** ». *En souscription chez l'auteur, instituteur à HEILTZ-L'EVEQUE (Marne) au prix de 10 francs l'exemplaire avec liste complète des souscripteurs (payable à la réception seulement). Pour souscrire envoyer simplement sa carte avant le 15 Décembre 1932.*

Les typos sont impitoyables !

A Louis Signoret
et Pascal Lieutier
en toute amitié.

Tu te plains d'être la victime
De Lieutier, il a malmené
Me dis-tu, quelque peu tes rimes
Et t'en voila tout étonné
Certes c'est très désagréable
Mais songe que dans tout journal
On est, plus ou moins, mis à mal...
Les typos sont impitoyables !

Exactement, ce sont des êtres
Charmants, qui, quelque peu farceurs,
Respectant l'ordre des facteurs
Invertissent celui des lettres
Plus d'une phrase présentable
Est par eux réduite en tronçon
Ou termine en queue de poisson...
Les typos sont impitoyables !

Négligemment, s'ils sont en prose,
Ils martyrisent nos "papiers"
S'ils sont en vers alors ils osent
Les amputer de quelques pieds
Ou les laissent, c'est détestable,
Les oubliant complètement
Sur leur "marbre" choir.. froidement..
Les typos sont impitoyables !

Humoristique est leur ouvrage
Et la "Mise en boite" chez eux
Ça se nomme la "Mise en page" !
Tout de même ils ont ces Messieurs
Des excuses considérables
On ne peut faire vite et bien
Et, eux, on les "Presse" Oh ! combien !.
Les typos sont impitoyables !

D'habitude ils sont très aimables
Et de bonne "composition"
Ils gardent toujours à leur "table"
Une très grande... correction.
On dit qu'ils trouvent délectables
Les mollusques de tous les goûts
Et...les "coquilles" sont pour nous...
Les typos sont impitoyables !

Envoi

Mon vieux ! Au nom de l'amitié
Demandons à Pascal Lieutier
« Il est d'un "caractère" aimable »
« Et d'une "impression" agréable »
De se montrer très tendre envers
Notre prose, et que pour nos vers
Il ne soit pas impitoyable !

André TERRAT.

Avis. — M. VIGNET WEBERT, ex-élève de l'Ecole Nationale d'Horlogerie de Cluses, informe le public qu'il vient d'ouvrir un atelier de réparations d'Horlogerie, de montres, et réveils.

Son atelier est situé au 2e étage de la maison CONIS, rue Deleuze en face la Droguerie Durbec.

Travail soigné. — Prix modéré

l'UNION

Vous qui voulez un chocolat **moelleux** de **saveur très agréable**, n'hésitez pas à demander notre

"NELTA UNION"

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me Jean ESMIEU, notaire à Sisteron

Vente de Fonds de Commerce

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Me Esmieu notaire à SISTERON, le huit novembre mil neuf cent trente deux, enregistré au bureau de Sisteron le dix novembre même mois, folio 13, Case 82, Monsieur RIPPERT Marie François, dit Albert, chapelier, et Madame ESCLANGON Marie, son épouse, demeurant ensemble à Sisteron, ont vendu à Monsieur TORREANO Dominique Georges, et à Madame PETIT Yvonne, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, le fonds de commerce de

CHAPELLERIE

qu'ils exploitaient à Sisteron, rue Droite, 15.

Oppositions dans les dix jours de la deuxième insertion à Sisteron. en l'étude du notaire soussigné, domicile élu.

ESMIEU, notaire.

VILLE DE SISTERON
(Basses-Alpes)

MISE EN FERME DE L'OCTROI

Le Dimanche 4 Décembre mil neuf-cent-trente-deux **à 2 heures du soir** en l'Hôtel-de-Ville de **Sisteron**, il sera procédé par devant Monsieur le Maire, assisté de deux Conseillers municipaux délégués à cet effet et du Receveur municipal à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur à titre de

Bail à ferme des droits de l'Octroi Municipal

de la dite ville, pour **trois années consécutives** qui commenceront le 1e Janvier 1933 pour finir le 31 Décembre 1935. Les droits sont établis sur :

Boissons et Liquides, Comestibles, Combustibles, Matériaux et Objets divers

Mise à prix : 36.000 frs.

On n'admettra aux enchères que des personnes d'une moralité, d'une solvabilité, d'une capacité reconnues et qui, après s'être fait inscrire sur le tableau des candidats, auraient obtenu du Maire, quatre jours au moins avant l'adjudication, un certificat d'admission sauf le recours au Préfet.

Aucune personne attachée à l'Administration des Contributions Indirectes, aux Administrations civiles, aux Tribunaux ou ayant une surveillance de juridiction quelconque sur l'Administration de l'Octroi ne pourra, sous peine de résiliation de bail sans indemnité et de dommages intérêts, être ni adjudicataire, ni associé de l'adjudicataire.

Ne pourront pareillement être admis aux enchères ceux qui font commerce de quelques-uns des objets soumis au tarif.

On pourra prendre connaissance, au Secrétariat de la Mairie. du cahier des charges et de toutes les pièces concernant l'adjudication ci-dessus.

Sisteron le 31 Août 1932.

Le Maire. **Emile PARET.**

Du DOCUMENT et de la GAIETE

Toute une série d'articles documentaires curieux sur le Kronprinz, Hoover et Roosevelt, les cent ans de la Belgique, les corsaires allemands de la grande guerre, les collaborateurs de Dumas, et toute une série amusante de nouvelles, fantaisies, comédies, pages d'humour et des aventures policières, tel est le numéro de NOVEMBRE des *Lectures pour Tous.*

HERNIE

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

FORCALQUIER 5 décembre, hôtel des Voyageurs,
MANOSQUE. 6 décembre de 9 h. à 3 h. hôtel Pascal.
SISTERON, vendredi 9 décembre. Modern'hôtel des Acacias.
DIGNE, samedi 10 déc. hôtel BOYER-MISTRE.

CHUTES MATRICE et tous organes VARICES, ORTHOPEDIE. **GLASER** 44, Bd Sébastopol - PARIS.

XXXXXXXXXXXXXX

GRANDE VENTE

réclame de Vélos

250 FRANCS

chez **PAUL ALBERT**

Avenue de la Gare, SISTERON

Vélomoteurs : 1.195 frs.
Motos : 1.995 frs.

Machines neuves et garanties

Ateliers de réparations pour cycles, autos et motos.

XXXXXXXXXXXXXX

Ecole
Sténo-Comptabilité
Dactylographie sur machine à écrire UNDERWOOD

J. ATTANASIO
8, rue du Jeu de Paume — DIGNE
— Se faire inscrire —

CABINET DENTAIRE
E. CASAGRANDE
10 — Place de l'Horloge — 10
SISTERON — (Basses-Alpes)
Le mercredi, cabinet ouvert à St-Auban

N'attendez pas l'hiver
pour acheter une
BONNE FOURRURE
-- GRANDE BAISSE DE PRIX —
S'adresser à la
Teinturerie TOURNIAIRE
rue Droite, SISTERON, rue Droite
Réparations - Transformations

CABINET DENTAIRE
A. SILVY
chirurgien-dentiste
Cabinet ouvert le Dimanche
Maison MARNEFFE, (Ancienne Poste)
quatre coins, Sisteron.

Dr Audibert ROUSSET
(nez - gorge - oreilles)
33, Bd Philipon, MARSEILLE.

Consultations :

MANOSQUE, Hôtel Pascal, tous les samedis matin de 8 à 10 h.
DIGNE, Grand Hôtel, tous les samedis après-midi de 14 à 17 h.
SISTERON, Hôpital, tous les Dimanches matin de 8 à 11 h

GRAND choix de chansons à la librairie LIEUTIER.

ALIMENTATION MODERNE
" L'ABEILLE "
Mme GENDRE, 5, Rue de Provence — **SISTERON**

Aujourd'hui Samedi

Grande Vente Réclame

SAVON L'AMANDE 72 % 2f.35

Ces réclames auront lieu tous les samedis

CHAUFFAGE - EAU CHAUDE - CUISINE
avec un seul appareil

le fourneau VÉBÉ

BOUTILLON & VEYRON

6, Rue des Bons-Enfants :: GRENOBLE
R. C. Grenoble 10.103 — Téléphone 9.60

1933

RENAULT

4363

Nervosité
Robustesse
Economie
Durée
Confort
Silence

Véhicules Industriels

de 500 klg. à 15 tonnes

Baisse Importante

GARAGE BUES - SISTERON

Conséquences de l'asthme

Quoique peu grave pour la vie, l'asthme produit à la longue, quand il est négligé, des complications redoutables du côté du cœur. On empêche tout accident, et on guérit même complètement en faisant un usage régulier de la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boite est expédiée contre mandat de 5 f. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, à Paris.

A VENDRE :

lapins gras. *S'adresser à M. BARTHELEMY, Café de la Mairie, Sisteron.*

LOTISSEMENT

A vendre par lots, propriété dénommée Campagne Siard, située aux Plantiers, complantée en arbres fruitiers, prairie, vigne et jardinage.

S'adresser à M. BUES, notaire à Sisteron.

Photographie d'Art
Maison REYBAUD
J. BHROUX, successeur
opère tous les jours de foire de 10 h. à 18 heures,

S'adresser Maison CLERGUE, 2me étage Sisteron.

On demande un apprenti typographe, s'adresser au SISTERON JOURNAL.

© VILLE DE SISTERON

— GARAGE MODERNE —

Avenue de la Gare - SISTERON

-:- *Etablissements* -:-

Françis JOURDAN & Marcel FIASTRE

Ventes - Achats - Echanges - Accessoires

Agents Officiels **Fora**

Concessionnaires : **MATHIS**

Dépannage Téléphone 32 et 64

Atelier de réparations mécaniques de tous genres
Rectifications glaçage mécanique de cylindres
Travaux de tour -:- Usinage de Pistons
Rectifications de vilebrequins
Réglage et tournage de bielles
Allésage en ligne de paliers de carter

Rectification et alésages de cylindres tous moteurs tracteurs, moteurs automobiles, moto, industriels
Usinage de toutes pièces mécaniques et détachées
Révision générale de voiture devis sur demande
Tous travaux garantis
Stocks de pièces détachées de toutes les marques

Remorquage Téléphone 32 et 64

La seule maison de la région organisée pour l'exécution irréprochable et rapide de tous travaux concernant le moteur automobile.

LA 9 CV CITROËN

C4 IX

20.900 F

Mécaniquement c'est une C4G modèle 1932. Seul l'alésage de la C4IX et par conséquent sa puissance, diffère de la 10 CV C4G : même accélération, mêmes agréments de conduite et toutes les caractéristiques des modèles 1932.

Concessionnaire exclusif :
CHARMASSON & Cie A GAP
Agent pour l'arrondissement de Sisteron :
A. AILHAUD *Splendid - Garage*

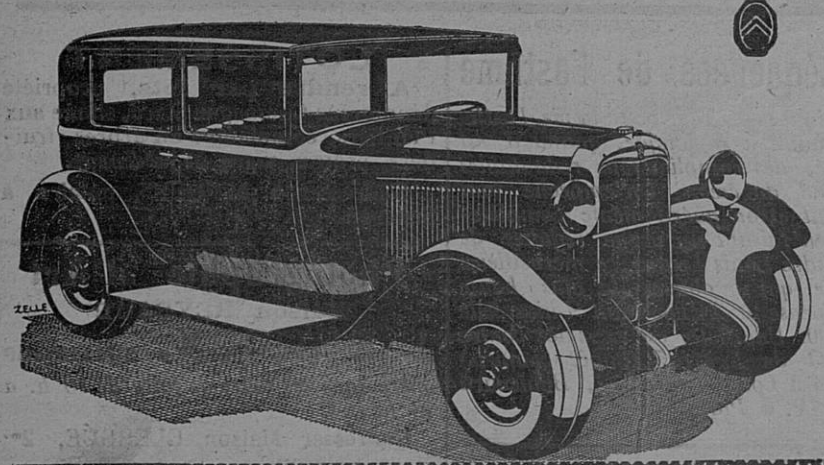

Tous les Imprimés se font à l'Imprimerie Librairie P. LIEUTIER, Sisteron.

En vente à la Librairie LIEUTIER.

Maladies de la Femme

Exiger ce portrait

LA MÉTRITE

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, Douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, Idées noires, doit craindre la Métrite.

Pour guérir la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la Femme fera usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Le remède est infaillible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY guérit la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et guérir : Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie ; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÉNITINE DES DAMES.

La Boîte 6 fr. 75

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer 16

SISTERON JOURNAL
est en vente
à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, rue Cannebière.
à AIX, chez M. MILHAVET, journaux, tabacs. cours Mirabeau,
et à l'imprimerie-librairie Lieutier.

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON